

## Renseignements aux parents

### À LIRE AVEC VOTRE ENFANT

#### Horaire des élèves du primaire

07:50	08:00	Arrivée et accueil des élèves
08:00	08:05	Déplacement
08:05	09:05	Période de classe 1
09:05	10:05	Période de classe 2
10:05	10:07	Déplacement
10:07	10:22	Récréation
10:22	10:25	Déplacement
10:25	11:25	Période de classe 3
11:25	11:27	Déplacement
11:27	12:42	Heure du diner
12:42	12:45	Déplacement
12:45	13:45	Période de classe 4
13:45	13:48	Déplacement
13:48	14:03	Récréation
14:05	15:05	Période de classe 5
15:05	15:07	Déplacement
15:07	15:17	Déplacement vers les autobus

#### Horaire des élèves du préscolaire

07:50	08:00	Arrivée et accueil des élèves
08:00	08:05	Déplacement
08:05	11:25	Période d'enseignement
11:25	11:27	Déplacement
11:27	12:42	Heure du diner
12:42	12:45	Déplacement
12:45	14:20	Période d'enseignement
14:20	14:22	Déplacement
14:22	15:09	Prise en charge par le service de garde
15:09	15:19	Déplacement vers les autobus

### 1. Présence des élèves à l'école

- Votre enfant peut seulement arriver à l'école à partir de 7h50, puisque la surveillance de la cour débute à cette heure.
- Votre enfant doit demeurer à l'école et/ou dans la cour de l'école pendant les heures de classe.
- La loi sur l'instruction publique indique à l'article 17 que les parents ou tuteurs doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire.

## 2. Absences et retards

- Toute absence ou tout retard doit être motivé avant 8h20 en téléphonant à l'école au 819-503-8809 ou par courriel à [scr020@csspo.gouv.qc.ca](mailto:scr020@csspo.gouv.qc.ca).
- Un enfant malade doit rester à la maison. Cependant, s'il est malade à l'école, nous communiquerons avec les parents ou les tuteurs pour qu'ils viennent le chercher.

## 3. Départ durant les heures de classe

- L'enfant ne peut quitter l'école seul. L'adulte autorisé qui vient le chercher doit se présenter au secrétariat et s'identifier.

***Il est important d'aviser l'administration avant midi le jour même.***

Les parents ou tuteurs qui viennent reconduire ou chercher leur(s) enfant(s) doivent le faire **à l'immeuble** et non au débarcadère.

## 4. Parents, tuteurs, visiteurs et rencontres

- Par mesure de sécurité, toute personne qui entre dans l'école doit se présenter au secrétariat. L'accès aux locaux de classe et à la cour d'école sont interdits en tout temps. Les parents ou tuteurs qui désirent rencontrer la direction ou un titulaire doivent prendre un **rendez-vous**.

**Veillez noter que les bureaux sont fermés pendant l'heure du dîner (de 11h35 à 12h35).**

## 5. Service de garde et heures du dîner

- Pour les périodes de service de garde et les heures de dîner, les règles de vie sont les mêmes qu'en classe.

## 6. **Médication, premiers soins et ambulance**

- À l'école, seulement les médicaments sous prescription seront administrés. Pour se faire, il est obligatoire de remplir le formulaire prévu à cet effet et fournir l'ordonnance à l'administration. En tout temps, il est interdit pour les élèves, d'avoir en leur possession des médicaments. Toute médication doit être entreposée sous clé, à l'endroit prévue dans l'administration à l'exception des auto injecteurs d'épinéphrine, les antihistaminiques, les inhalateur, le glucagon et les médicaments réfrigérés.
- Si, pour un motif sérieux, l'élève doit être exempté du cours d'éducation physique, un billet médical doit être remis en mentionnant la durée de l'exemption.

### **Cas nécessitant des premiers soins**

Au besoin, les responsables de l'école donneront les premiers soins.

- En cas de coup à la tête, l'école applique le protocole de gestion des commotions cérébrales émis par le MEQ
- Les parents ou tuteurs sont responsables d'assurer le transport de leur enfant blessé vers une clinique ou un centre hospitalier.
- Si nous ne pouvons pas joindre les parents ou tuteurs et que la situation l'exige, l'ambulance sera utilisée et les frais seront sous la responsabilité des parents.

## 7. **Évacuation en cas d'urgence**

- Un plan d'évacuation en cas d'urgence est affiché dans les locaux utilisés par les élèves et le personnel.
- Des exercices d'évacuation sont effectués au courant de l'année scolaire. L'élève est invité à se familiariser avec le plan d'évacuation.
- L'église ou le centre communautaire sera le lieu de rassemblement, advenant une évacuation de longue durée.

## **8. Retour à la maison en cas d'urgence**

- Les parents ou tuteurs doivent prévoir et informer leur(s) enfant(s) du lieu où ils doivent se rendre lors d'un retour imprévu et urgent.
- L'information sera communiquée par courriel ou sur la page Facebook de l'école.

## **9. Tempête de neige**

- En principe, les écoles du CSSPO demeurent ouvertes lors d'une tempête de neige.
- Dans des cas exceptionnels, seule la direction générale du C.S.S des Portages-de-l 'Outaouais a l'autorité de fermer les écoles. Elle en avise alors les médias francophones. De plus, un avis concernant l'état général des écoles est affiché sur le site de la commission scolaire : <http://www.csspo.gouv.qc.ca/> L'application Mégafon est aussi disponible pour les téléphones portables.
- Advenant que le service de transport scolaire soit annulé le matin, il en sera de même à la fin de la journée. Il est à noter qu'il se peut que l'autobus ne puisse compléter le trajet prévu à cause des précipitations ou de l'état des routes.

## **10. Transport scolaire**

- L'élève peut être déposé à un autre endroit si le point de débarquement est situé sur son circuit habituel. Le parent ou tuteur doit cependant en faire la demande par note écrite à la direction de l'école. Voir page 8 du présent document.

## **11. Leçons et devoirs**

- Au commencement de l'année, l'enseignant(e) indique aux élèves la façon de procéder quant aux leçons et aux devoirs. Nous recommandons que l'enfant se réserve un temps de travail personnel chaque jour.

## 12. Défi du mois

- Afin de promouvoir les comportements appropriés, des leçons particulières et des défis différents seront vécus à chaque mois.

## 13. Effets personnels

- Les effets personnels et les articles scolaires doivent être **clairement identifiés** et bien entretenus.
- L'usage des appareils électroniques n'est pas permis à l'école sauf sous permission spéciale.
- L'usage des appareils électroniques est permis **seulement** lors du transport vers l'école ou la maison. Filmer, enregistrer et/ou photographier est interdit. Si un appareil est utilisé pendant le transport, il doit être rangé dans le sac d'école en tout temps.
- L'utilisation inappropriée d'un objet ou jouet peut mener à une confiscation.
- Tout objet pouvant être utilisé de façon dangereuse ou incitant à la violence sera confisqué. *L'école communiquera avec les parents qui devront venir le récupérer.*
- L'élève doit remplacer ou défrayer le coût de tout objet endommagé ou perdu appartenant à l'école.
- À chacun des immeubles, il y a un bac attribué aux objets perdus. À la fin de chaque saison, les vêtements non réclamés seront offerts à un organisme de charité.

**L'école ne sera pas tenue responsable en cas de bris, de perte ou de vol des articles scolaires ou tout autre objet personnel.**

## 14. Tenue vestimentaire

- L'élève doit se présenter à l'école dans une tenue propre, convenable et **appropriée aux différentes saisons et intempéries.**

- Aucun vêtement, tatouage ou maquillage affichant un thème de violence, arborant un caractère dégradant ou tout sujet allant à l'encontre des valeurs et des orientations de l'école ne sera toléré. Jupes et pantalons courts doivent être d'une longueur acceptable, soit à la mi-cuisse. Quant aux pantalons troués, les trous doivent être sous la mi-cuisse. Tout chandail doit couvrir le ventre et la poitrine.
- Avant d'entrer dans la classe, l'élève doit laisser son chapeau, casquette ou autres dans son casier et retirer son capuchon.
- Le port de chaussures est obligatoire en tout temps. L'élève devra **avoir une paire de chaussures appropriées pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur.**
- Durant les cours d'éducation physique, il est recommandé que les élèves portent un costume approprié : un vêtement ample et extensible ainsi qu'une paire d'espadrilles à semelles basses qui ne tachent pas.

## 15. Nourriture, dîners et collations

- S.V.P. envoyer une collation nutritive (fruit, légume, fromage, ...)
- Il n'est pas recommandé d'apporter de la nourriture contenant des arachides et des noix à l'école.
- Aucun échange de nourriture n'est permis en raison des allergies.
- Veuillez informer l'administration si votre enfant a des allergies, afin que nous puissions mettre en place le protocole prévu à cet effet.
- Il est fortement recommandé que chaque élève ait en sa possession une bouteille d'eau afin d'éviter les déplacements dans l'immeuble.

**Aucun four à micro-ondes n'est à la disposition des élèves.**

## TRANSPORT SCOLAIRE

Il est important que votre enfant respecte les règles de sécurité inscrites au "**Recueil des renseignements en matière de transport scolaire**".

### EXTRAIT du RECUEIL DES RENSEIGNEMENTS DE TRANSPORT SCOLAIRE

57-09-75-00 Procédure disciplinaire en matière de transport scolaire

57-09-75-01 Suspension d'un élève du transport scolaire

Tout élève qui contrevient gravement au règlement de discipline ou qui, par son comportement met en cause la sécurité des autres passagers est passible de suspension du transport scolaire. Dans de tels cas, la procédure suivante s'appliquera:

1. L'entrepreneur ou le conducteur présentera le cas à la direction de l'école qui conviendra s'il y a lieu d'une suspension, de sa durée et de la date de mise en application et en avisera l'entrepreneur.
2. La direction de l'école communiquera avec les parents ou tuteurs avant d'appliquer cette mesure pour les informer de la suspension et des raisons la justifiant.
3. La direction d'école informera le service du transport de l'application d'une telle mesure.
4. Si l'élève persiste dans son indiscipline, il sera susceptible d'être suspendu du transport pour le reste de l'année scolaire. Cette suspension définitive se fera par résolution du comité exécutif de la CSPO.

Il est de la responsabilité des parents ou tuteurs de voir à ce que l'enfant monte dans l'autobus à son point de départ le matin et débarque de l'autobus à son point d'arrivée l'après-midi. **Pour toute modification au point d'embarquement ou de débarquement, une demande écrite doit être adressée à l'immeuble. L'autorisation est donnée par la direction de l'école s'il s'agit du même circuit et par le responsable du transport de la commission scolaire s'il s'agit de circuits différents.**

Un seul changement, par année scolaire, de l'adresse de résidence est accepté sans frais. **Tout autre changement entraîne des frais administratifs tels que définis dans les règles d'organisation du transport scolaire.** À défaut de se conformer à cette exigence, le transport ne sera pas accordé.

**Aucun changement temporaire d'autobus ne sera autorisé.**

# Les règles de vie

Règles	Comportement attendu	Pourquoi?	Comment je m'y prends?	Conséquences éducatives
<p>1. Je démontre du respect dans mes paroles et dans mes gestes.</p>	<b>Je prends ma place d' élève et je respecte le rôle de l' adulte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>savoir vivre ensemble</li> <li>climat sain et sécuritaire</li> <li>civisme</li> </ul>	<b>Voir la matrice des comportements attendus</b>	<p><b>Si je respecte les règles, je suis fier de moi et je suis valorisé.</b></p> <p><b>Exemples de valorisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>une récréation supplémentaire</li> <li>une activité récompense</li> <li>des félicitations verbales ou écrites</li> <li>un certificat</li> <li>un message qui m'est destiné à l'interphone</li> <li>être reconnu au tableau d'honneur</li> </ul> <p><b>Si je ne respecte les règles, la démarche des comportements inappropriés ou interdits est appliquée.</b></p> <p><b>Exemples de conséquences:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>pratique de comportement attendu</li> <li>réparer, ramasser, remplacer, rendre service...</li> <li>réflexion</li> <li>retrait</li> <li>feuille de communication</li> <li>rencontre F élève F parent F enseignant</li> <li>rencontre avec la direction</li> </ul>
<p>2. Je respecte l'environnement et les biens d'autrui.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>civisme</li> <li>propreté</li> <li>climat sain et sécuritaire</li> <li>maintien du bon état des choses</li> </ul>		

## **ENGAGEMENT**

Consciente ou conscient qu'en tout temps, je dois observer les consignes et respecter les règles, je m'engage à y consacrer tous les efforts nécessaires à la réussite de mon année scolaire.

Je signe : \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

Nous, ses parents ou tuteurs, avons pris connaissance des renseignements et des règles de vie que devra suivre notre enfant et assurons l'école de notre collaboration pour amener notre enfant à assumer pleinement ses responsabilités.

Signature du parent ou tuteur: \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

Confiance		Respect			Communication constructive			
Cour d'école	Corridor, escalier, salle commune (déplacement), gymnase	Salle de toilettes	Gymnase (lieu de rassemblement)	Sentier et débarcadère	Secrétariat	Autobus	Bibliothèque/informatique	Déplacements à l'extérieur
J'attends la présence d'un adulte avant d'aller sur la cour. J'avertis l'adulte en cas de problème. J'accepte la défaite. Je pose des gestes qui contribuent à la sécurité des autres. Je félicite tous les participants. J'utilise des mots et des gestes doux envers les autres. Je demande l'autorisation pour sortir de la cour d'école (ex : aller chercher le ballon) ou entrer dans l'école. J'applique les règles enseignées dans les aires de jeu. J'attends mon tour. Je prends mon rôle d'élève et je respecte le rôle des adultes. J'applique les étapes de résolution de conflit. Je prends soin du matériel et je le range à l'endroit désigné. Je jette mes déchets dans une poubelle.	Je me déplace en marchant, à droite (file simple). Je garde une distance de la longueur d'un bras devant moi. Dans l'escalier, j'alterne mes pas une marche à la fois. Pendant les heures de classe, j'utilise ma voix d'espion (niveau 1). Pendant les heures de récréation et de dîner, j'utilise ma voix basse (niveau 2). Je me déplace en silence (niveau 0) pendant les heures de classe. Je circule seulement dans la zone désignée. Lorsque je mets ou que j'enlève mes vêtements d'extérieur, je me positionne devant mon crochet. Je prends soin de mon matériel et je le range à l'endroit désigné. Lorsque je circule sans être accompagné d'un adulte, je dois avoir un laissez-passer.	1. Je demande la permission pour me rendre à la salle de toilettes. 2. En tout temps, à la salle de toilettes, j'utilise un langage poli et ma voix basse (niveau 2). 3. Je garde mes yeux sur moi. 4. Je vérifie si la toilette est libre en poussant doucement la porte et en demeurant debout. 5. J'utilise seulement le matériel dont j'ai besoin (papier, savon, etc.). 6. Je jette les déchets personnels aux bons endroits. 7. Je tire la chasse d'eau. 8. Je lave mes mains après être allié à la toilette. 9. Je retourne directement à l'endroit où je suis attendu dès que j'ai terminé. 10. Je signale tout bris ou malpropreté à un adulte.	1. Je marche pour aller m'asseoir à l'endroit précisé. 2. Je garde ma place et je demeure assis. 3. J'utilise ma voix basse avec les amis près de moi en attendant la signal du silence (niveau 0). 4. Au signal du silence (niveau 0), je regarde en avant. 5. J'écoute attentivement et en silence (niveau 0) la présentation. 6. J'applaudis seulement à la fin de la présentation. 7. J'attends le signal de l'adulte pour prendre mon rang. 8. J'ai une attitude positive.	Le matin, en descendant de l'autobus, je me dirige immédiatement à l'endroit désigné. Pour me rendre à l'autobus, je me déplace vers le débarcadère derrière le surveillant. J'entre immédiatement dans mon autobus. J'utilise des mots et des gestes doux envers les personnes qui m'entourent. J'écoute et j'applique les directives des surveillants. Je garde la distance d'un bras autour de moi, lorsque je me déplace vers le débarcadère. En me déplaçant, je garde mes effets personnels et scolaires près de mon corps.	1. Je demande la permission en cognant avant d'entrer. 2. Lorsqu'il n'y a personne, je retourne avec mon groupe. Lorsque j'ai la permission, j'entre et je m'assois en attendant mon tour. 3. Je salue l'adulte. 4. J'explique poliment la raison de ma présence. 5. Je patiente. 6. Je remercie l'adulte et le salue.	Je m'assois dans le siège désigné par le conducteur. Je reste assis à ma place. Je garde toutes les parties de mon corps à l'intérieur de l'autobus et dans mon banc. Je garde mes effets personnels et scolaires près de moi. J'utilise des mots et des gestes doux envers les autres. Je garde ma nourriture dans ma boîte à goûter ou dans mon sac. J'utilise un niveau de voix normal (niveau 3). Je me lève seulement lorsque l'autobus est immobilisé à mon arrêt. Je transporte seulement le matériel qui peut entrer dans un sac fermé. Je garde l'autobus propre et en bon état. J'applique les consignes du conducteur.	J'utilise un niveau de voix espion (niveau 1). Je me déplace en marchant. Je garde le local propre et en bon état. Je prends soin du matériel et je le range à l'endroit désigné. Je consulte des sites web en lien avec les valeurs de l'école. J'imprime avec l'accord de l'adulte. Je signale tout bris ou défectuosité à un adulte dès que possible. Je garde ma bouteille d'eau et la nourriture à l'extérieur du local. J'utilise seulement l'ordinateur qui m'est assigné. Je ferme ma session et je replace ma chaise en quittant.	J'attends le signal de l'adulte avant de quitter. Je marche en file dans la zone désignée. Je laisse de la place pour les personnes circulant dans le sens inverse. J'avertis l'adulte en cas de problème. J'utilise ma voix normale (niveau 3). J'applique les règles de l'école en tout temps. J'applique les consignes des adultes. Arrivé à destination, j'attends le signal de l'adulte avant d'entrer.

Règle 1 : Le démontre du respect dans mes paroles et dans mes gestes

Règle 2 : Je respecte l'environnement et les biens d'autrui.

\*La numérotation signifie qu'il y a une séquence de comportements à considérer dans ces aires.